

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7380679401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7380679401>

Cette annonce a été mise en ligne le **14 octobre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



*L'Office du Mail – Notaire à Angers
Anciennement l'office de la rue des Arènes
Nicolas MELON – Claire GELABERT*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MELON , Notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas MELON, Notaire à Angers», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à ANGERS (Maine et Loire), 1 rue Desjardins , le 11 octobre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : BAYARD.

Le siège social est fixé à : CHEFFES (49125), Le Vivier.

La société est constituée pour une durée de 99 années;

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérant sont Monsieur Jérémy LE BAS du PLESSIS et
Madame Nolwenn LE BAS du PLESSIS demeurant à :
CHEFFES (49125), Le Vivier.

La société sera immatriculée au registre national des
entreprises et au registre du commerce et des sociétés de
ANGERS.

Pour avis

Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex